



FORMASAUVER

FORMATION DROIT DES BÉNÉVOLES EN EHPAD

PUBLIC

- Personnel d'EHPAD
- Personnel soignant
- Bénévoles

PRÉREQUIS: Il est recommandé d'avoir des notions sur les activités des bénévoles pour suivre la formation droit des bénévoles en EHPAD

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les responsabilités du bénévole en EHPAD
- Appréhender les droits et devoirs du bénévole auprès des personnes âgées
- Identifier le rôle du bénévole et de sa place au sein d'une équipe de soin

2500 €

TVA non applicable

L6313-1 du Code du Travail

15 PARTICIPANTS MAXIMUM



INSCRIPTIONS



contact

@forma-sauver.com



04 11 95 03 89

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Documentation remise aux stagiaires • Aide-mémoire, support de cours • Site internet www.forma-sauver.com 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur, vidéo projecteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateur(trice) spécialisée
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	MODE D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel en intra-entreprise • Présentiel en interentreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur. 	<p>Echanges / Feed back</p>
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	SANCTION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques et pratiques • Exercices pratiques • Etudes de cas • Support de cours formation droit des bénévoles en EHPAD • Auto évaluation préalable en amont de la formation • Evaluation des acquis en fin de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de formation individuelle • Questionnaire de satisfaction 	<p>24 mois recommandés</p>
DURÉE TOTALE	RYTHME DE LA FORMATION	HORAIRES
<p>2 jours / 14 heures</p>	<p>sur 2 jours</p>	<p>08:30-12:00_13:00-17:00</p>
LIEU DE FORMATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	TAUX DE RÉUSSITE
<p>Sur site client</p>	<p>Inférieur à 2 mois</p>	<p>100 %</p>
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
<p>direction@forma-sauver.com</p>	<p>rh@forma-sauver.com</p>	<p>98 %</p>

PROGRAMME DE LA FORMATION

DROIT DES BÉNÉVOLES EN EHPAD

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation.
Le temps des séquences peut varier d'une séquence à l'autre selon l'avancé du groupe

Introduction à la formation : comprendre les fondements du bénévolat

- Visualiser la représentation des bénévoles et de leurs engagements
- Qu'est-ce-que la charte du bénévole/EHPAD ? Que formalise-t-elle ?
- Comprendre le fonctionnement du contrat d'engagement du bénévole

LE BÉNÉVOLAT RECONNU ET ENCADRÉ PAR LA LOI : APPRÉHENDER LA RÉGLEMENTATION

- Quel est le statut du bénévole en EHPAD ?
- Le droit d'accès aux soins palliatifs : loi n° 99-477 du 9 juin 1999
- Mise au point sur la place du bénévole au sein d'une équipe pluridisciplinaire de soins

EXPLICATIONS SUR LES OBLIGATIONS DE L'EHPAD VIS-À-VIS DES BÉNÉVOLES

- La convention de partenariat : définition des conditions d'intervention
- Se représenter le déroulement de la sélection et de la formation des bénévoles
- Mise au point sur l'encadrement et l'accompagnement des personnes bénévoles
- Comment apporter un soutien aux bénévoles ?

SITUER LES RÔLES ET LES MISSIONS DU BÉNÉVOLE EN EHPAD

- Appréhender le rôle et le périmètre d'action des bénévoles
 - Au quotidien (actions individuelles et collectives)
 - La particularité des sorties
- L'accompagnement relationnel basé sur la présence et l'écoute uniquement
 - La notion d'exclusion de service rendu
 - La notion de qualité de présence et d'authenticité
- L'éthique des soins palliatifs et la notion « d'accompagnant bénévole »
- Les valeurs humanistes : le respect de la valeur humaine
- Le devoir du non-abandon et de protection des personnes vulnérables
- La préservation de la qualité de vie

OPTIMISER LA RELATION ENTRE LE PERSONNEL SOIGNANT ET LES BÉNÉVOLES AU QUOTIDIEN

- L'accompagnement des personnes à la demande du personnel soignant
 - Les critères d'intervention
 - La durée de l'accompagnement
- Le bénévole partenaire des professionnels du soin
 - La participation à une action commune
 - La complémentarité : Le temps disponible, le mode de relation, la réflexion éthique et bientraitance



contact@forma-sauver.com



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



inscriptions: www.forma-sauver.com